

Le don d'organes, parlons-en



En ce début d'année, prenez une bonne résolution : faites connaître votre choix

En 2012, quelque 17 627 personnes ont eu besoin d'une greffe et 5 023 ont pu en bénéficier. C'est encourageant, mais pas suffisant. Selon un sondage Ipsos, 81 % de la population française se dit favorable au don d'organes, mais seulement 49 % des personnes font effectivement part de leur position à leur famille.

autour de vous – même si vous possédez une carte de donneur (à toujours avoir sur soi).

Absence de critères

Il n'y a pas de critères particuliers pour être donneur. On peut le devenir même si l'on suit un traitement médical, même si l'on est malade et quel que soit son âge. Les médecins demeurent seuls juges, au cas par cas, de l'opportunité du prélèvement au moment du décès et de la qualité de chacun des organes.

Tous présumés donneurs

Que vous soyez pour ou contre le don de vos organes, il est essentiel que vous informiez vos proches de votre choix. Ce sont eux, en effet, qui le porteront à la connaissance des équipes médicales le cas échéant. Par ailleurs, nous sommes tous présumés donneurs, d'où l'importance de demander à être inscrit sur le Registre national des refus si l'on se refuse au don. C'est ce registre que consultent en premier les médecins. Si vous n'y figurez pas, ils s'enquiert de votre choix auprès de votre famille. N'hésitez donc pas à en parler haut et fort

Lancer le débat

Il ne s'agit pas de plomber l'ambiance des repas de famille, mais il est tout à fait possible d'aborder la question en lançant un débat philosophique qui intéressera tout le monde. Qui est pour ? Qui est contre ? Pourquoi l'un, et pourquoi l'autre ? On conclura en se prononçant sur son propre cas. Pour l'inscription au Registre des refus ou l'obtention (gratuite) d'une carte de donneur, connectez-vous sur le site de la Fédération France Adot : www.france-adot.org

SOPHIE LACOSTE

En finir avec la toux grasse, c'est dans la poche !

Communiqué

Quand on tousse, la solution passe souvent par un sirop. Mais il n'est pas pratique de se promener partout avec son flacon. C'est pourquoi Clarix a inventé Clarix Unidose.

L'unidose Clarix est un sachet de sirop contre la toux grasse qui se glisse dans la poche ou dans le sac. Prête à l'emploi, elle contient la juste dose et s'utilise sans cuillère.

Ce format pratique séduira le plus grand nombre dès l'âge de 15 ans. Enfin une solution nomade à emporter au lycée, à l'université ou au bureau !

Les unidoses de Clarix ont un goût agréable (arôme vanille-caramel) et sont sans sucre. La posologie usuelle

est simple : une unidose matin, midi et soir.

Pour en savoir plus

Clarix expectorant carbocistéine 750 mg / 10 ml adultes sans sucre, solution buvable en sachet édulcorée à la saccharine sodique, au sorbitol et au maltitol liquide est un médicament indiqué dans le traitement contre la toux grasse. Lire attentivement la notice. Demandez conseil à votre pharmacien. Si les symptômes persistent, consultez votre médecin. Pas avant 15 ans.

Disponible en pharmacie.
Prix conseillé : 5 - 7 €
Visa GP
n° 0708G12Z314



Participez à l'enquête sur www.france-adot.org

Dans le cadre d'une recherche académique réalisée par l'université de Cergy-Pontoise et l'université de la Sorbonne, en collaboration avec France Adot, vous pouvez participer à une étude permettant de mieux comprendre l'attitude de chacun d'entre nous face au don d'organes. Il suffit de se rendre sur le site de France Adot où vous trouverez, par ailleurs, toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le sujet.

